

HISTOIRE TLE GENERALE : La construction européenne entre élargissement, approfondissement et remises en question

Séance de 5h réalisée avec des élèves de 2 classes de Terminale générale au lycée J. Favard à Guéret

A/ Place dans le programme de Terminale

Thème 4 d'histoire : LE MONDE, L'EUROPE ET LA FRANCE DEPUIS LES ANNEES 1990, ENTRE COOPERATIONS ET CONFLITS

Chapitre 2 : Ce chapitre vise à contextualiser les évolutions, les avancées et les crises de la construction européenne.

On mettra en perspective :

- le passage de la CEE à l'Union européenne : évolution du projet européen et élargissements successifs ;

-Europe des États, Europe des citoyens : référendums et traités (Maastricht, traité constitutionnel de 2005, traité de Lisbonne...).

POINTS DE PASSAGE ET D'OUVERTURE :

-Le tunnel sous la Manche.

Projet du tunnel sous la Manche engagé dans les années 1980 et traduisant, alors , l'ancrage européen du Royaume-Uni. Inauguration en 1993 et développement du trafic via le tunnel traduisant la dynamique d'ouverture européenne. Mise en place du tunnel ayant aussi un effet important sur les territoires concernés par le développement des flux transmanche(cf. cas de Lille)... à relier au programme de géographie. Enjeu cependant de voir les évolutions des flux et la question des contrôles frontaliers avec le Brexit...

-L'euro : genèse, mise en place et débats.

Mise en place de l'Euro partant d'un souhait affirmé dans les années 1980 de mieux coordonner les économies européennes les unes par rapport aux autres (aller plus loin que le contrôle du « serpent monétaire européen » d'alors). Enjeu de la création d'une monnaie commune interrogeant cela dit la souveraineté des États. Enjeu notamment visible au regard des critères économiques « de convergence » nécessaires pour les États disposant de l'Euro (déficit, dette, niveau des taux d'intérêt), parfois contestés au regard de la perte de souveraineté des États qu'ils entraînent et de l'image d'un Euro qui aurait été une sorte de Deutsche mark imposé à l'UE. Comme pour le tunnel sous la Manche l'Euro est un projet d'avant 1991 mais dont la réalisation ne fut effective qu'après avec une mise en place à envisager dans une Europe élargie et aux disparités accrues. Le fait que l'Euro ne soit pas la monnaie de toute l'UE illustre en un sens pleinement la difficile articulation entre élargissements et approfondissements de la construction européenne.

Problématique : comment, depuis 1992, l'Union européenne poursuit-elle sa construction, malgré les divergences entre ses Etats-membres ?

B/ 1^{ère} heure : L'évolution de la construction européenne avec le traité de Maastricht

Introduction :

Brain Storming : QU'EVOQUE L'UE POUR VOUS ?

- reportage sur les échanges entre ouvriers français et anglais sous la Manche

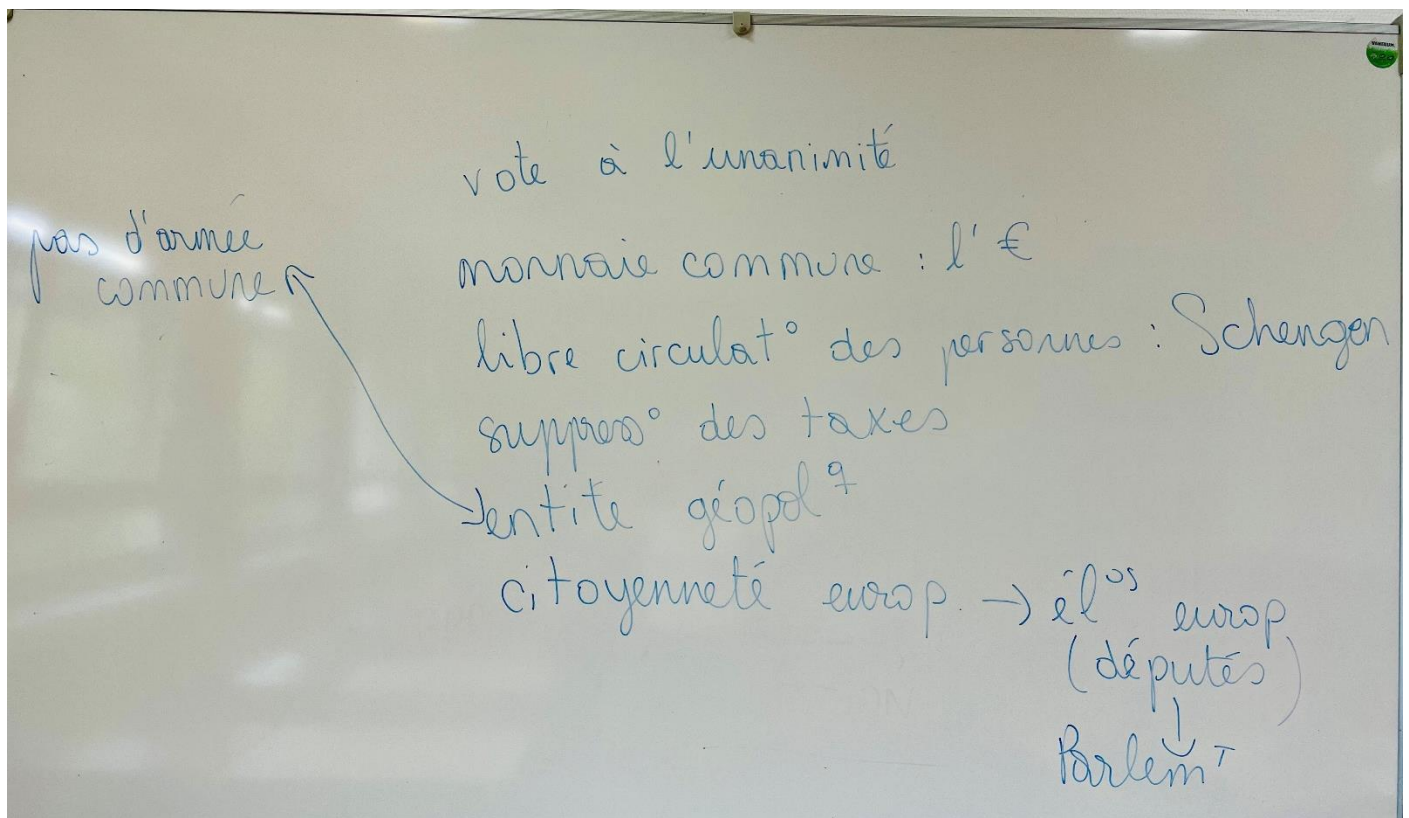
<https://enseignants.lumni.fr/fiche-media/0000000438/jonction-des-chantiers-francais-et-britannique-sous-la-manche.html>

- reportage sur les festivités accompagnant, dans les divers pays européens, le passage à l'euro dans la nuit du 31 décembre 2001 au 1er janvier 2002

https://enseignants.lumni.fr/fiche-media/0000000216/le-passage-a-l-euro-en-europe.html?gclid=EAIaIQobChMIvs_Lgezg6QIViLLVCh2H3gDTEAMYASAAEgIInfD_BwE#xtor=SEC-45-GOO-%5BDSA_Tout_le_site%5D-%5BEAIaIQobChMIvs_Lgezg6QIViLLVCh2H3gDTEAMYASAAEgIInfD_BwE%5D-%5BTitle%5D-S-%5B%5D

- reportage sur le Brexit jusqu'à 48 secondes

<https://enseignants.lumni.fr/fiche-media/00000001864/le-brexit-la-sortie-du-royaume-uni-de-l-union-europeenne.html>



Travail des compétences : confronter le savoir acquis en histoire avec ce qui est entendu, lu et vécu

Apport du professeur :

En 1957, 6 pays d'Europe de l'Ouest créent la CEE [rappel de la Communauté Economique Européenne] afin d'affirmer la démocratie face à l'Europe de l'Est communiste, afin de renforcer leurs économies, et afin de garantir la paix.

La fin de la guerre froide en 1991 marque un tournant décisif : en 1992, un nouveau traité est signé à Maastricht aux Pays Bas, dans le but de définir de nouvelles ambitions pour la nouvelle « Union européenne » qui remplace la CEE.

Cependant, les pays membres n'ont pas tous la même vision du projet européen.

Pb : Comment, depuis 1992, l'Union européenne poursuit-elle sa construction, malgré les divergences entre ses Etats-membres ?

1/Un approfondissement nécessaire suite aux élargissements...

Extrait des dispositions du Traité de Maastricht

3 Les dispositions du traité de Maastricht

« Titre 1 Dispositions communes

Article A Par le présent traité, les Hautes Parties contractantes instituent entre elles une Union européenne, ci-après dénommée "Union".

Le présent traité marque une nouvelle étape dans le processus créant une union sans cesse plus étroite entre les peuples de l'Europe, dans laquelle les décisions sont prises le plus près possible des citoyens [...].

Article B L'Union se donne pour objectifs :

– de promouvoir un progrès économique et social équilibré et durable, notamment par la création d'un espace sans frontières intérieures, par le renforcement de la cohésion économique et sociale et par l'établissement d'une union économique et monétaire comportant, à terme, une monnaie

unique, conformément aux dispositions du présent traité ;

– d'affirmer son identité sur la scène internationale, notamment par la mise en œuvre d'une **politique étrangère et de sécurité commune**, y compris la définition progressive d'une défense commune, qui pourrait conduire le moment venu à une défense commune ;

– de renforcer la protection des droits et des intérêts des ressortissants de ses États membres par l'instauration d'une citoyenneté de l'Union ;

– de développer une coopération étroite dans le domaine de la justice et des affaires intérieures ;

– de maintenir intégralement l'acquis communautaire et de le développer. »

Traité de Maastricht, Titre I, 7 février 1992.

-Quelles sont les décisions prises par le traité de Maastricht concernant :

1/ le domaine économique ?

2/ le domaine de la citoyenneté européenne ?

3/ le domaine des POLITIQUES COMMUNES (= politiques mises en œuvre par l'UE et s'appliquant à tous les Etats membres) ?

Apport du professeur :

De 6 en 1957, la CEE compte 12 pays au moment de l'adoption du traité de Maastricht en 1992. La construction européenne entre alors dans une nouvelle dimension non plus seulement économique : ses compétences augmentent considérablement en matière politique, ce qui est nécessaire étant donné ses ELARGISSEMENTS = adhésion de nouveaux Etats membres. L'UE (= Union Européenne) succède à la CEE.

Ce traité met en place :

- « la création d'un espace sans frontières intérieures » à l'intérieur duquel est organisé le libre-échange des marchandises, des capitaux financiers, des marchandises et des personnes = c'est le **MARCHE UNIQUE** ;
- une nouvelle politique étrangère commune avec la PESC (=Politique Etrangère de Sécurité Commune),
- une Union Economique et Monétaire (=l'UEM) afin d'aboutir à la création d'une monnaie unique,
- l'extension des **POLITIQUES COMMUNES** aux domaines de la santé et de l'éducation[la politique de l'UE en matière de santé cherche en priorité à protéger et améliorer la santé, à garantir à tous les Européens un accès égal à des soins de santé modernes et efficaces et à coordonner les réponses à toute menace sanitaire grave pesant sur plusieurs pays de l'UE] ;
- la coopération policière et judiciaire ;
- la citoyenneté européenne.

POLITIQUES COMMUNES = politiques mises en œuvre par l'UE et s'appliquant à tous les Etats membres. Parmi elles, la **POLITIQUE DE COHESION** = qui vise à réduire les inégalités entre les **REGIONS** européennes, par des aides aux territoires les + pauvres. Pour les régions les + dynamiques, des fonds dédiés à la recherche et à l'innovation soutiennent les performances de l'UE dans la mondialisation.

Le traité de Maastricht correspond à ce qu'on appelle l'APPROFONDISSEMENT du projet européen = renforcement des institutions et des politiques communes de l'Union européenne. L'UE se dote alors de nouveaux symboles.



Le drapeau européen

Hymne européen

D'après l'Hymne à la joie de Ludwig Van Beethoven



Breizh Partitions

Creative Commons CC-by-nc-sa

<https://www.youtube.com/watch?v=6drY0ddj7-8>

Devise de l'Union
européenne :

« *Unis dans la diversité* »

La Journée de
l'Europe :

le 9 mai

C/ 2^e heure : L'évolution de la construction européenne avec le traité de Maastricht

2/ Avec des aboutissements réussis : PPO sur le tunnel sous la Manche et sur la genèse de l'Euro

Travail des compétences : mettre un événement en perspective

Schéma représentant la construction du tunnel sous la Manche

2 La construction du tunnel sous la Manche

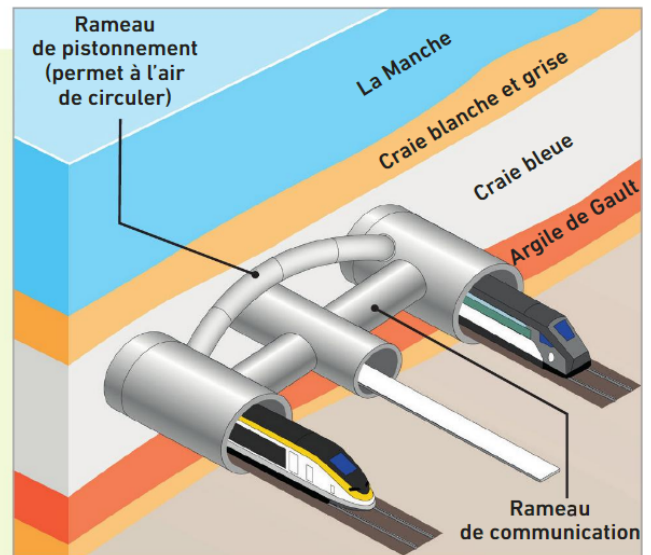
« L'idée de creuser un tunnel pour que l'Angleterre ne soit plus une île avait mûri dès la fin du XVIII^e siècle. Près de deux kilomètres avaient même été creusés à la fin du XIX^e siècle. Un premier projet avait été lancé dans les années 1970, puis abandonné jusqu'à l'accord de 1986 signé entre François Mitterrand et Margaret Thatcher. Le financement sera 100 % privé selon la formule de la Dame de fer, "without a public penny".

La concession est attribuée au Groupe Eurotunnel¹ qui confie la réalisation à un consortium de dix sociétés britanniques et françaises de travaux publics, regroupées sous l'étiquette TransManche Link (TML) [...]. Les travaux auront duré six ans et mobilisés 12 000 ingénieurs, techniciens et ouvriers qualifiés pour creuser les trois tunnels, un pour chaque sens de circulation, et, au milieu, un tunnel de service [...] Uniquement ferroviaire, le tunnel n'accueille de véhicules qu'à bord de navettes car il est très difficile de ventiler un tunnel [...]. L'ouverture a été progressive, navettes pour poids lourds, trains de marchandises, navettes pour voitures, et enfin les TGV Eurostar, filiale de la SNCF, le 14 novembre 1994 [...].

Le tunnel a coûté 15 milliards d'euros. Voie de chemin de fer la plus utilisée du monde, jusqu'à 400 trains y circulent les jours de pointe. »

« Le tunnel sous la Manche fête ses vingt ans », AFP, 3 mai 2014.

¹ Société privée à capitaux français et britanniques.



Long de 50,5 km dont 38 km sous la mer, le tunnel se compose de deux galeries ferroviaires principales à voie unique de 7,6 mètres de diamètre, parallèles et distantes de 30 mètres, et d'un troisième tunnel de service au milieu.

1/ Quel va être le rôle du tunnel sous la Manche ?

2/ Par quoi le rôle de ce tunnel est-il remis en question ?

Apport du professeur :

Parmi les politiques communes de l'UE, il y en a une concernant le développement des moyens de transeuropéens pour permettre la réalisation de la libre circulation des personnes et des marchandises au sein des États-membres.

Idee ancienne remontant au début du XIX^e siècle, le projet d'un tunnel sous la Manche est réactivé par la France et Royaume-Uni dans le cadre de la construction européenne au cours des 1980'. Les travaux durent de 1988 à 1994 : il s'agit d'un succès technique et commercial puisqu'en 25 ans, + de 400 millions de passagers et + de 400 millions de tonnes de marchandises ont transité par le tunnel. Mais la liaison doit s'adapter au Brexit.

Chronologie sur la genèse de l'euro

CHRONOLOGIE

1992 Traité de Maastricht : annonce de la création de l'Union économique et monétaire (UEM) et établissement de 5 critères de « convergence ».

1997 Mise en place du Pacte de stabilité et de croissance (PSC).

1998 Création de la Banque centrale européenne (BCE).

1999 Entrée en vigueur de l'euro et de l'Union économique et monétaire dans 12 pays sur les 15 pays de l'Union européenne.

2002 Mise en circulation des pièces et des billets en euro.

1/ Comment l'Euro se met-il en place ?

2/ Qu'est-ce qui peut mettre l'euro en danger ?

Apport du professeur :

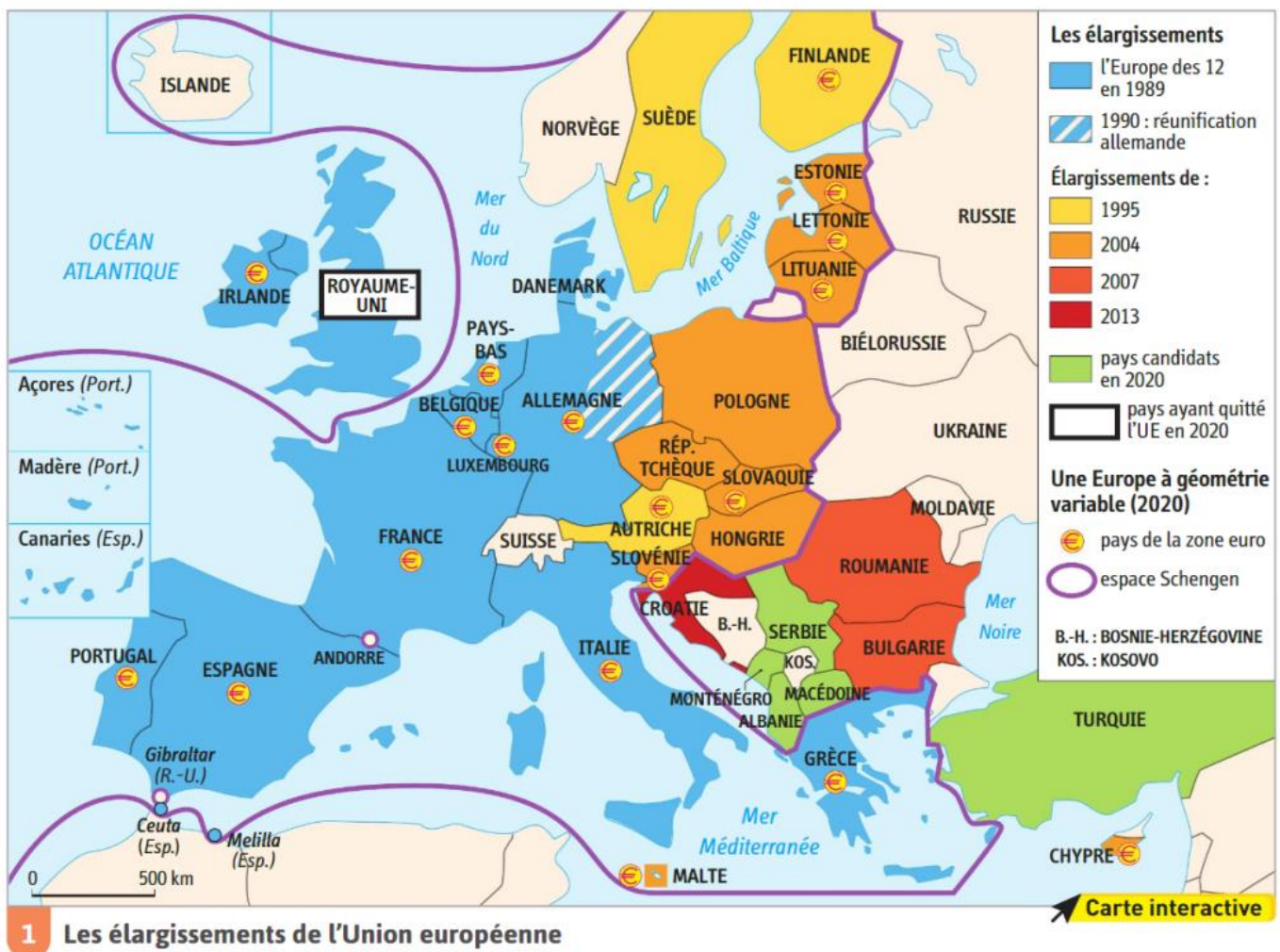
Le traité de Maastricht en 1992 institue l'UEM [rappel de l'Union Economique et Monétaire], qui aboutit à la création d'une monnaie unique : l'euro, mis en circulation à partir de 2002. Dès sa création, cette monnaie est une réussite : elle s'affirme comme la 2^e devise internationale derrière le dollar. Mais la crise financière de 2008 accentue l'endettement de certains pays de la zone euro, ce qui augmente les débats sur l'euro et conduit à une réforme de la gouvernance européenne.

D/ 3^e heure : L'évolution de la construction européenne avec le traité de Maastricht

3/ ... Qui mènent à d'autres élargissements liés à la fin de la guerre froide

Travail des compétences : réaliser des productions graphiques dans le cadre d'une analyse

Carte représentant les différents élargissements de l'UE



- 1/ A quelles dates les pays anciennement communistes entrent-ils dans l'UE et pourquoi ?
- 2/ A votre avis, quels espoirs ces intégrations à l'UE suscitent chez les nouveaux pays membres ?
- 3/ Mais quels défis ces élargissements représentent-ils pour l'UE, quels problèmes cela risque-t-il de poser ?

Apport du professeur :

Avec la chute du « Rideau de fer » en 1989, les Etats membres de la CEE souhaitent l'intégration des Pays d'Europe Centrale et Orientale = les PECO. Les démocraties populaires s'émancipent du communisme et aspirent au développement économique.

La réunification allemande menée à bien dès 1990 constitue la 1^{ère} étape de ce nouvel élargissement. Elle est suivie en 1995 par les pays restés neutres durant la guerre froide, à savoir l'Autriche, la Suède et la Finlande.

En 2004, 2007 et 2013, ce sont les anciens pays communistes d'Europe de l'Est qui font leur entrée dans l'UE. L'Union passe ainsi de 15 à 28 membres mais elle doit faire face à un défi : intégrer des Etats dont le niveau de développement est alors très inférieur à celui des pays d'Europe de l'Ouest.

Ces élargissements de grande ampleur ont été rendus possibles par l'adoption par les pays candidats de l'économie de marché, ainsi que d'une véritable démocratie respectant les droits de l'Homme.

Aujourd'hui, on constate que les PECO sont en train de rattraper progressivement leur retard de développement, grâce au PRINCIPE DE SOLIDARITE appliqué par l'UE : il s'agit d'une aide financière massive, ce qui provoque des mécontentements dans les Etats de l'Ouest qui s'estiment perdants.

De plus, ces élargissements successifs ont rendu complexe le processus de prise de décision. Et l'unité européenne peut être mise à mal étant donné le nombre d'Etats membres qui peuvent avoir des difficultés à trouver un accord : exemple lors de la guerre en Irak en 2003, où la France et l'Allemagne étaient opposés à toute intervention sans autorisation de l'ONU, alors que l'Angleterre et l'Espagne étaient favorables à l'intervention des Etats-Unis.

Enfin, tous les Etats n'ont pas la même vision de l'UE :

- les SOUVERAINISTES ne souhaitent qu'une coopération économique tout en voulant rester indépendants politiquement,
- les FEDERALISTES veulent une intégration politique de leur pays à l'UE avec le transfert d'une part importante des pouvoirs à l'Union.

Transition : la gouvernance de l'UE

Tableau récapitulatif des principales décisions du traité de Lisbonne

6 Les principales dispositions du traité de Lisbonne

– Création d'un **président de l'Union** élu pour deux ans et demi.

– Création d'un **Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.**

– **Extension du vote à la majorité qualifiée** à de nouveaux domaines au Conseil de l'Union européenne (ou Conseil des ministres).

– Maintien du vote à l'unanimité au Conseil de l'Union européenne pour la politique étrangère, la sécurité sociale, la fiscalité, la culture.

– **Renforcement des pouvoirs du Parlement** qui vote de nombreuses lois européennes, investit et contrôle la Commission européenne.

– Réduction prévue du **nombre de commissaires européens** (mais pour l'instant un commissaire par État membre).

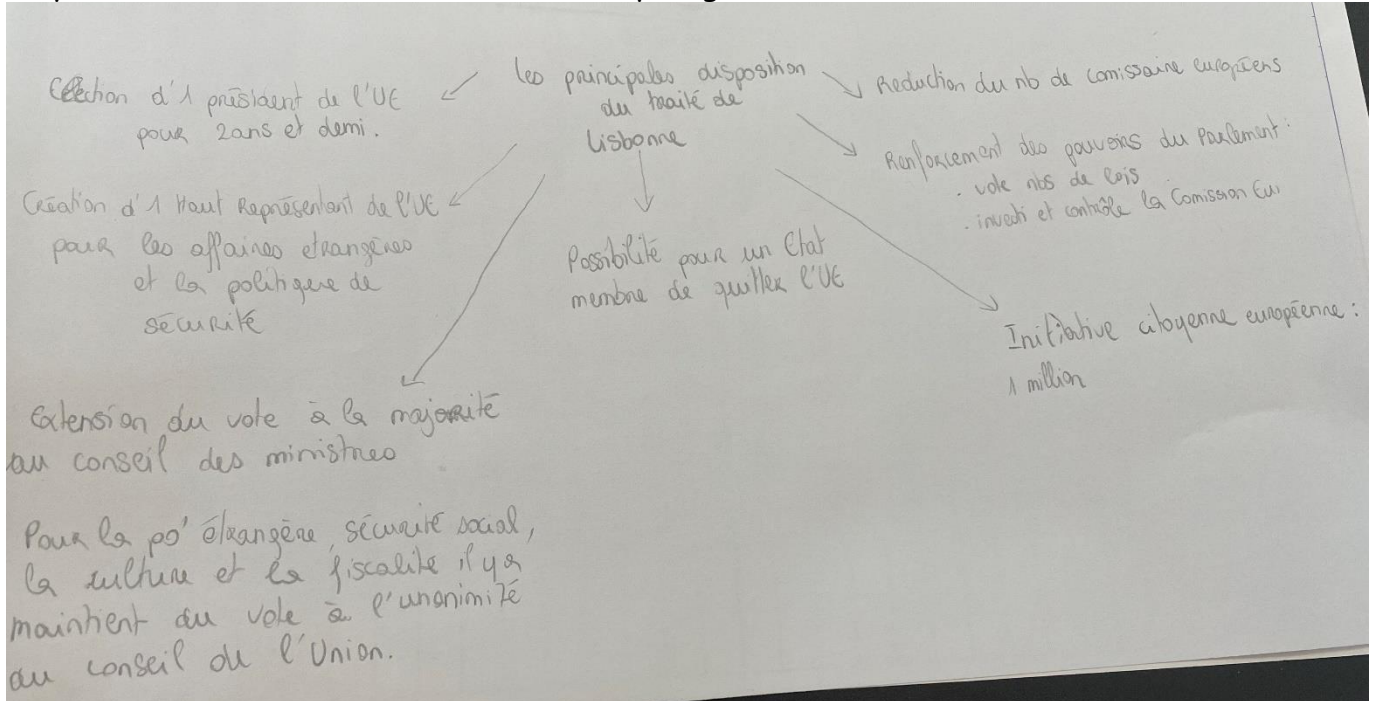
– **Initiative citoyenne européenne** qui permet à un million de citoyens européens issus au moins d'un quart des États de l'UE d'appeler la Commission européenne à proposer une loi sur un sujet donné.

– **Possibilité pour un État membre de quitter l'UE**, selon une procédure définie (article 50).

MISE EN ACTIVITE DIFFERENCIEE :

GROUPE 1 : à l'aide du document, rédigez un paragraphe montrant que les objectifs du traité de Lisbonne sont de faciliter le fonctionnement d'une UE élargie, de renforcer le rôle des citoyens dans l'UE, et de donner à l'UE une plus grande visibilité mondiale.

GROUPE 2 : à l'aide du document, construire un schéma montrant que les objectifs du traité de Lisbonne sont de faciliter le fonctionnement d'une UE élargie, de renforcer le rôle des citoyens dans l'UE, et de donner à l'UE une plus grande visibilité mondiale.



Le premier du traité de Lisbonne est de faciliter le fonctionnement de l'union européenne élargie. Tout d'abord, la création d'un président de l'UE élu pour deux ans ^{et demi} permet une meilleure stabilité ainsi que la réduction du nombre de commissaires européens pour faciliter les échanges. Pour éviter les blocages au niveau des votes de lois, le vote à l'unanimité n'est devenu présent que pour la "politique étrangère, la sécurité sociale, la fiscalité, et autres". Dans les autres cas, c'est le vote à la majorité qui est requis. Il y a aussi de nouvelles règles concernant la possibilité de quitter l'UE. Ce traité permet également de renforcer le rôle des citoyens dans l'UE avec un renforcement des pouvoirs du parlement et le développement de l'initiative citoyenne européenne. Enfin, ce traité permet également une plus grande visibilité mondiale pour l'UE avec la mise en place d'un haut représentant pour les "Affaires étrangères et la politique de sécurité".

**LES OBJECTIFS DU
TRAITE DE LISBONNE
(2007)**

Faciliter le
fonctionnement
d'une UE élargie :

-vote à la majorité
(et non plus à
l'unanimité)

-création d'une
présidence du
Conseil européen

Renforcer le rôle
des citoyens dans
l'UE :

-les pouvoirs du
Parlement (élu au
suffrage universel)
sont renforcés

-les citoyens
européens peuvent
proposer eux-
mêmes une loi

Donner à l'UE une
plus grande
visibilité mondiale :

-existence d'un Haut
représentant de
l'Union pour les
affaires étrangères et
la politique de
sécurité

E/ 4^e heure : Des remises en question depuis le milieu des années 2000

1/ L'UE face à la crise financière et économique : une accentuation des fractures entre Etats-membres

Travail des compétences : Réaliser des productions graphiques dans le cadre d'une analyse

2 L'Union européenne et la crise financière grecque

« Le nouveau gouvernement grec annonce à l'automne 2009 que le déficit et la dette de son pays sont bien supérieurs aux chiffres officiels [...]. Les dirigeants européens adoptent en mai 2010 un premier plan d'aide à la Grèce en échange d'un plan d'austérité¹ visant à réduire l'endettement. Ce faisant, ils décident la création du Fonds européen de stabilité financière dont le but est de pouvoir venir en aide à d'autres pays au bord de la faillite et d'afficher ainsi la solidarité financière entre États [...]. Puis l'Eurogroupe² se met d'accord sur un deuxième plan d'aide (2012) assorti d'un autre programme d'austérité encore plus drastique que le précédent, réduisant une partie de la population grecque à une misère méconnue depuis la Seconde Guerre mondiale. Cette situation sociale déstabilise la démocratie grecque [...]. L'Europe semble s'éloigner de plus en plus des préoccupations de ses citoyens tandis que l'Allemagne, chef de file des pays favorables à l'austérité, devient la cible des attaques des partis européens d'extrême gauche et d'extrême droite qui fustigent le retour d'une "Europe allemande". »

Marion Gaillard, « L'Union européenne en crise, 2004-2017 », *L'Histoire* n° 406, décembre 2017.

1. Réduction des dépenses de l'État (baisse des salaires des fonctionnaires, des aides sociales, des allocations de chômage, coupe dans les retraites) et augmentation des impôts.

2. Groupe formé des pays ayant adopté l'euro.

1/ Comment réagit l'UE pour faire face à la crise financière en Grèce ?

2/ Quelles sont les conséquences de ce plan d'austérité en Grèce ?

3/ De quoi est accusée l'UE dans la dernière phrase de cet article ?

Apport du professeur : A partir de 2008, l'UE est fragilisée par la crise financière, qui déstabilise plusieurs Etats lourdement endettés comme la Grèce. Les progrès économiques réalisés dans un premier temps dans les PECO ont été ralentis ou annulés par les effets cette crise économique.

Cela conduit à la progression de l'EUROSCEPTICISME (=attitude hostile envers la construction européenne) dans de nombreux pays membres.

1/ A travers la description de ces caricatures, expliquez à quoi l'UE est confrontée ces dernières années.

2/ Quels sont les 2 pays représentés sur ces caricatures et quelle est leur politique menée face à l'afflux de ces réfugiés ?

3/ Mais quels sont les pays les + concernés par cette arrivée de migrants ?

Apport du professeur :

Face à l'afflux de + d'un million de migrants, notamment suite à la guerre en Syrie, plusieurs pays de l'UE décident de rétablir les contrôles à leurs frontières (intérieures). Cette « crise des migrants » fait apparaître le manque de solidarité entre les États, qu'il s'agisse de contrôler les frontières extérieures ou d'accueillir les migrants. Elle fait aussi apparaître des divisions au sein des opinions publiques européennes. L'arrivée au pouvoir de gouvernements évoluant vers des pratiques illibérales, en Hongrie par exemple, accroissent les divisions au sein de l'Union.

En outre, la crise du Covid-19 au printemps 2020 a vu le retour des frontières nationales comme dispositif de filtrage et de protection contre l'épidémie.

F/ 5^e heure : Des remises en question depuis le milieu des années 2000

3/ L'UE face à la crise politique

Travail de compétences : identifier les contraintes et les ressources d'un contexte historique

Reportage sur le Brexit à partir de 0.42

<https://enseignants.lumni.fr/fiche-media/00000001864/le-brexit-la-sortie-du-royaume-uni-de-l-union-europeenne.html>

1/ Quels sont les résultats du référendum sur le Brexit ?

2/ Quels dangers le Brexit représente-t-il pour l'UE ?

3/ Quels seront les problèmes pour le RU ?

Apport du professeur :

Face à ces crises et remises en question de l'UE avec le développement de l'euroscepticisme qui touche toute l'Europe, les citoyens du RU se prononcent en 2016 en faveur d'une sortie de l'Union : c'est le Brexit, qui est devenu effectif le 1^{er} janvier 2021. Ce choix s'explique également par une longue tradition isolationniste du pays, qui avait d'ailleurs mis du temps à intégrer l'Union [1973].

La faible influence de l'UE sur la scène internationale justifie aussi son manque d'attractivité : le traité de Lisbonne a certes créé la fonction de Haut représentant de l'Union pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, mais l'absence d'un accord commun des Etats membres sur la Défense, et surtout l'absence d'une armée européenne,

limitent le poids diplomatique de l'Union. Les Européens n'ont pu que constater leur impuissance collective face à des conflits les concernant directement comme ceux qui ont secoué les Balkans (rappel des guerres en ex-Yougoslavie dans les 1990'). Sans compter leurs difficultés pour agir de manière coordonnée à des échelles plus internationales (rappel de la guerre en Irak en 2003).

Toutefois, dans beaucoup de pays d'Europe, l'opinion publique reste confiante en l'Union européenne : les élections européennes de mai 2019 ont enregistré un regain de participation de la part des électeurs. Les réussites de l'UE : dans le domaine spatial avec la mission de Thomas Pesquet financée par l'UE : place d'envergure internationale. + tous les projets locaux financés par l'UE.

Conclusion :

En Europe, le processus de construction politique consolide la paix et la sécurité sur le continent tout en favorisant l'ouverture réciproque des économies

Aujourd'hui, l'UE à 27 compte désormais environ 430 millions d'habitants pour un territoire de 4 millions de km².

Depuis le texte fondateur de l'UE signé en 1992, plusieurs traités ont accompagné son approfondissement et ont permis plusieurs élargissements. Cependant les crises depuis 2008 fragilisent le projet européen et exacerbent les divisions, avec le développement de l'euroscepticisme. Le défi actuel de l'UE est de modifier la gouvernance européenne en intégrant toujours plus les citoyens de tous les Etats.

Prolongement possible de ce chapitre en EMC sur le thème de la DEMOCRATIE, en organisant un débat sur l'UE à travers un jeu de rôle (3 parlementaires souverainiste/fédéraliste/eurosceptique).

Analyse

Les réactions n'ont pas été les mêmes selon les classes : une classe sur les 2 a été extrêmement réactive dès la 1^{ère} séance et le brain storming en introduction, évoquant directement la monnaie commune, Schengen, des aides et des règles à respecter, le marché commun, les symboles comme l'hymne et le drapeau, le Brexit, et se posant la question d'une union militaire. Les élèves avaient de nombreuses connaissances, et ont fait le lien avec l'actualité (on était la semaine d'après les élections présidentielles, l'arrivée d'E. Macron sur l'hymne européen en avait marqué beaucoup).

La 2^e classe a été beaucoup moins réceptive : il a été nécessaire que j'amorce des idées afin qu'ils puissent enclencher (voir photographie du tableau page 2).

Les élèves des 2 classes se sont impliqués dans la mise en activité sur le traité de Lisbonne, qui a été bien compris dans l'ensemble (pages 8-9).

Ils ont eu plus de difficultés en revanche sur l'analyse des caricatures concernant la question des migrants (page 12) : ils ont eu du mal à faire une description complète de la caricature, en

particulier celle sur la Hongrie (j'ai dû découper les différentes scènes au tableau pour les guider), et ils n'ont pas bien saisi l'intérêt de celle sur l'Angleterre.
Au final, j'ai été agréablement surprise des acquis des élèves sur l'UE et de leur intérêt pour l'actualité et les enjeux de cette union.

Bibliographie/sitographie

- E. BARBE, P. HUBERDEAU, E. PUISAIS-JAUVIN, J.-L. SAURON, *Comprendre l'Union européenne*, La Documentation française, 2011.
- M.-T. BITSCH, *Histoire de la construction européenne de 1945 à nos jours*, Éd. Complexe, 2004.
- L. BONNAUD, *Le tunnel sous la manche, deux siècles de passions*, Hachette 1994.
- Y. DOUTRIAUX, C. LEQUESNE, *Les Institutions de l'Union européenne*, La Documentation française, 2008.
- J.-M. FAVRET, *L'Essentiel de l'Union européenne : ses institutions et son droit*, Gualino, 2017.
- A. FIGLIUZZI, *100 fiches pour comprendre l'UE*, Bréal, 2019.
- E. FRANCOIS, T. SERRIER, *Europa notre histoire*, Les Arènes, 2017.
- P. HUBERDEAU, E. LETTA, *La construction européenne est-elle irréversible ?*, La Documentation française, 2017.
- L. LESTIDEAU, L. BRUNEL, *200 questions sur l'Union européenne*, Studyrama, 2019.
- F. MERCERON, J.-D. GIULIANI, P. JOANNIN, *Atlas permanent de l'Union européenne*, Fondation Robert Schuman, Éditions Marie B., 2018.
- Y. RICHARD et G. VAN HAMME, « L'Union européenne, un acteur des relations internationales », in *L'Espace géographique*, 2013/1 (tome 42), pp. 15-31.
- *Le Rapport Schuman sur l'Europe, l'état de l'Union 2021*, collection Lignes de repères, mai 2021.

- site de documentation sur l'UE

www.touteurope.eu

- site de la Fondation Robert Schuman, un des acteurs de la construction européenne

www.robert.schuman.eu

- site du Parlement européen

www.europarl.europa.eu

- site de l'EHNE (ENCYCLOPÉDIE D'HISTOIRE NUMÉRIQUE DE L'EUROPE)

<https://ehne.fr/fr/encyclopedie/th%C3%A9matiques/l%E2%80%99europe-politique>

- Ecrire une nouvelle histoire de l'Europe

labex-ehne.fr

- publications sur Géoconfluences

P. ORCIER, « [L'Europe entre associations, alliances et partenariats. L'état de l'Union européenne, de la zone euro, de l'espace Schengen et de l'Otan au 1er janvier 2021](#) », 04/01/2021

P. ORCIER, « [Le Brexit, et après ? La situation en janvier 2021](#) », 04/05/2020

P. ORCIER, « [Représenter la peur : la carte de la menace ressentie par les Européens](#) », avril 2019.

- J.-L. QUERMONNE, *L'Union européenne dans le temps long*, Presses de Sciences de Po, 2008 <https://www.cairn.info/Union-europeenne-dans-letemps-long--9782724610765.htm>

- « Le Traité de Maastricht », *Affaires sensibles*, France Inter, Juin 2018, podcast : <https://tinyurl.com/yxawffan>

- « Le sentiment anti-européen », *La Marche de l'Histoire*, France Inter, 28 mai 2018 ; podcast : <https://tinyurl.com/y5cmefd>

- P. LAMY, S. DESMETTRE, H. BUSSON, *Pourquoi l'euro ? Regards croisés sur l'économie*, 2012 <https://www.cairn.info/revue-regards-croises-sur-l-economie-2012-1-page-12.htm>

- E. LE HERON, *L'euro, une monnaie incomplète : retour sur les ambiguïtés du compromis historique, politique et idéologique lors de la création de la BCE* <https://journals.openedition.org/ei/1024>

C. Damiens, lycée J. Favard Guéret, mai 2022.